

# FICHE INDIVIDUELLE / GARDERIE PERISCOLAIRE

## Enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Classe : ..... Ecole : .....

## Personne(s) responsable(s) de l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

E-Mail : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

## Personne(s) habilitée(s) à venir prendre l'enfant en cas d'indisponibilité des parents

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

## Autre(s) personne(s) pouvant être contactée(s) en cas de problème

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

## Problème(s) médical(aux) éventuel(s) à signaler (allergies...)

.....  
.....  
.....  
.....

## INSCRIPTION AU SERVICE

Je, soussigné(e).....(père - mère - tuteur légal),

- inscrit mon enfant,....., au service de garderie périscolaire ;

- déclare avoir pris connaissance du **règlement intérieur** du service dont un exemplaire m'a été remis, et m'engage à m'y conformer ; je m'engage également à informer mon enfant des dispositions de ce règlement ;

- autorise le personnel communal à faire transporter mon enfant à l'hôpital et/ou à faire pratiquer par un médecin les soins nécessaires **en cas de problème** survenant à mon enfant pendant le temps passé au restaurant municipal.

Date et signature :

## REGLEMENT DES FACTURES

➤ **Si votre enfant fréquente déjà le restaurant scolaire, le mode de règlement choisi pour les factures du restaurant scolaire sera automatiquement appliqué pour vos factures de garderie.**

➤ **Si vous ne profitez que du service de garderie périscolaire, veuillez choisir le mode de règlement de vos factures :**

**Par Prélèvement automatique** (Ce mode de règlement est **PRIORITAIRE**) le **05 du mois M+2** suivant le mois facturé. (Par exemple, le montant de la facture de septembre sera prélevé le 05 novembre)

→ Pour ce mode de règlement, **merci de joindre un RIB et de remplir le mandat de prélèvement ci-joint** (un par famille suffit).

**Par Chèque/ espèces à la Trésorerie ou par Carte Bancaire (via TIPI)** dès réception de l'avis de sommes à payer envoyé par le Trésor Public à mon domicile.

NB : si vous choisissez ce mode de règlement et que des impayés sont constatés sur plus de 3 mois, vous devrez adhérer au prélèvement automatique pour continuer à bénéficier du service de restauration scolaire.

## Remarques et suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

.....